ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Dimanche 1er juillet 1900 (12 Messidor An 108 de la République), 182e jour de l'année, 11e jour de l'été, 5e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 02 ; coucher à 8 h. 05.

Lever de la lune à 7 h. 45 matin ; coucher à 9 h. 42 soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 30 juin : Baromètre à 2 heures du soir : 759 m/m. (variable). Baisse depuis la veille : 1 m/m.

Lire à la 2e page :

Le mouvement gréviste à Roubaix.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

UNE COLOSSALE DUPERIE

A la suite de l'article que nous avons publié sous ce titre, si vrai ! de nombreuses lettres nous sont parvenues, au sujet du projet de création d'un boulevard entre Lille et Roubaix-Tourcoing.

Tous nos correspondants ont, comme nous, la conviction que ni Roubaix ni Tourcoing ne voudront tomber dans le piège qui leur est tendu. Avant d'enrichir les voisins, nos villes ont des travaux autrement urgents à réaliser chez elles. C'est l'opinion de tous les gens sensés.

Comme nous l'avons annoncé et comme nous le demandent nos correspondants, nous allons continuer notre étude. Et, tout d'abord, nous résumerons la discussion qu'a eu lieu au *Conseil général du Nord. Elle est très instructive*, cette discussion. R...

JUGÉS PAR EUX-MÊMES

Le *Peuple*, journal clérical, dit, à propos des tripotages du Marché à terme, *que M. Eugène Motte et les spéculateurs* de la rue Fosse-aux-Chênes, « grossissent journellement le mal social et préparent les catastrophes », « en sacrifiant tout au veau d'or ».

Dans le même article, le *Peuple* dit encore que les spéculateurs, clients du député cosaque, sont ou des imprudents, ou des escrocs, ou des accapareurs et des usuriers.

Nourri dans le sérail capitaliste et réactionnaire, le *Peuple* doit en connaître les habitants. Et son jugement doit être tenu pour sincère et bien fondé.

C'est, quand même, une chouette famille que la famille cléricale !...

Contre l'enseignement laïque. — On nous affirme que deux jeunes gens qui travaillent dans une usine réactionnaire de Roubaix, se sont vu refuser vendredi, l'autorisation de s'absenter pour subir les épreuves du certificat d'études primaires.

Le fait s'est passé dans le canton Nord.

Nous signalons cette marque d'hostilité contre l'enseignement laïque, à tous les braves gens qui seront indignés de cet abus d'autorité commis par un patron inintelligent et nul, et dont sont victimes des travailleurs que le besoin de gagner la vie, empêche hélas de protester.

L'inspection médicale des écoles. — Par arrêté municipal en date du 30 juin, le maire de Roubaix, a nommé M. le docteur Emile Bole, médecin inspecteur du 3e groupe des écoles libres de Roubaix, en remplacement de M. le docteur Leurele, décédé.

Ce groupe comprend : les écoles de garçons, rue de la Paix, 22, rue d'Alsace, rue du Tilleul, rue Rollin, rue Descartes, rue Bourdaloue, boulevard de Strasbourg rue de Crouy, angle des rues des Anges et de la Chaussée et rue Saint-Antoine prolongée.

Certificat d'études primaires. — Hier ont eu lieu les examens du certificat d'études pour les jeunes filles du canton de Roubaix-Nord, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire.

Il y avait, inscrites 102 ; présentes 78.

Ont été admises, 75 ; définitivement reçues, 73.

Voici les noms des jeunes filles ayant obtenu des prix départementaux : 1er, Lievens Elodie, école de la rue des Anges ; 2e Grosso Jeanne, école de la rue St-Vincent.

Eclairage public. — Le maire de la ville de Roubaix donne avis que le mardi 17 juillet 1900, à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, il sera procédé à l'adjudication, au rabais et sur soumissions cachetées, de la fourniture des candélabres et poteaux à gaz en fonte nécessaires à *l'éclairage public* pendant une période de trois ans, conformément au projet adopté par le Conseil municipal dans sa séance du 6 avril dernier et approuvé par M. le préfet le 23 juin courant ; le devis s'élève à la somme de 700 francs ; cautionnement à verser 50 francs.

Les sociétés nouvelles. — Par arrêté préfectoral, en date du 28 juin, la société « Les Joyeux Pêcheurs roubaisiens », dont le siège est situé rue Richard-Lenoir, 37, chez M. Chevalier, a été autorisée à se constituer légalement : président, M. Tiberghien ; vice-président, M. Guillesme ; secrétaire, M. Vanholme ; trésorier, M. Lauwereyns.

— Par arrêté préfectoral, en date du 28 juin, la société « Club Moderne », dont le siège est rue de l'Alouette, 46, chez M. Alphonse Picavet, a été autorisée à se constituer légalement : président, M. Fernand Magermans ; vice-président, Alphonse Picavet ; trésorier, Ed. Dubus ; secrétaire, Henri Lecombie.

A la Banque de France. — Les garçons de recette de la Banque de France seraient heureux de voir les tramways stationner en face de la banque, c'est à dire si l'on voulait bien reporter l'arrêt qui a lieu au coin de la rue Jacquart, 20 mètres plus loin.

Les jours d'échéance, comme hier, par exemple, il est pénible de s'appuyer la route avec des sacs pesant 40 à 50 kilos d'argent sur l'épaule.

Nous nous faisons l'écho des doléances entendues hier sur le tramway.

L'accident mortel de l'Institut Sévigné. — Les funérailles de Félix Roggé, la malheureuse victime de l'accident survenu vendredi à l'Institut Sévigné, auront lieu lundi après-midi, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu.

Vol de viande de cheval. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs ont enfoncé la baraque de M. Puche, rue Pierre-Motte, et ont dérobé environ 25 fr. de saucisson et de viande de cheval.

La police de sûreté a ouvert une enquête, plainte ayant été déposée au commissariat du 1e arrondissement.

Vol avec effraction et escalade. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un vol avec escalade et effraction a été commis au préjudice de *M. Gustave Puls, fabricant de voitures d'enfants*, rue de la Barbe-d'Or.

Passant par le vasistas de la toiture, les malfaiteurs pénétrèrent dans l'atelier, puis dans les bureaux où ils fracturèrent divers tiroirs, s'aidant d'un ciseau de menuisier pris dans l'atelier.

Ils enlevèrent une somme de 52 francs appartenant au comptable, 11 fr. 85 enveloppés dans un papier et appartenant à un ouvrier et une somme d'argent appartenant au patron, au total 125 francs, plus environ 3 à 4 francs de timbres de quittance ou de poste.

Le ou les malfaiteurs, qu'on soupçonne être d'anciens ouvriers de la maison, sont sortis par la porte donnant sur la rue.

Plainte a été déposée au commissariat du 1er arrondissement où une enquête a été ouverte.

Voleur arrêté. — Jeudi, dans la soirée, profitant de l'absence de la bonne de M. Jérôme Vaneck, boucher, rue de Cartigny, 1, un individu pénétra dans la boucherie et prit la fuite après s'être emparé d'une scie et de deux forts couteaux.

Quelques instants après, le malfaiteur se rendit chez M. Jules Malieu, boucher-cabaretier, rue de Tourcoing, où il prit plusieurs consommations.

Au moment de payer, il déclara n'avoir pas le sou et remit au cabaretier, à qui il demanda un prêt de 2 francs, les objets volés, en gage, promettant de venir les reprendre le lendemain, en réglant son compte.

Naturellement, le lendemain on ne revit pas le voleur, et M. Malieu avisa la police qui ouvrit une enquête.

Hier après midi, la police de sûreté arrêtait le voleur chez sa mère.

C'est un sieur Alfred Wullems, âgé de 48 ans, demeurant rue St-Laurent, 12.

Après avoir procédé à son interrogatoire, M. Prudhomme, commissaire de police du 1e arrondissement, écroua Wullems au dépôt central.

Un ouvrier de la ville blessé. — Hier après-midi, vers 3 heures, au Pont-Rouge, un ouvrier de l'ébouage, François Hequette, âgé de 41 ans, demeurant au Bas-Chemin, à Wattrelos, voulait faire démarrer le cheval qu'il conduisait, attelé à un tombereau.

Soudain, le pied lui glissa et le pauvre ouvrier tomba sous le véhicule dont une des roues lui fit une forte contusion au genou droit.

Après avoir reçu les soins du docteur Merlier, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu, dans une civière dont l'état de propreté était vraiment remarquable : c'était tout simplement dégoûtant.

Nous appelons là-dessus, l'attention de M. qui de droit.

Heureuse chance. — Mlle Florentine Jacquart, domestique, au n° 36 de la rue du *Trichon, quittait hier matin vers 9 heures et* demie, la maison de son patron pour aller en course.

Elle s'aperçut place du Trichon, qu'elle venait de perdre son porte-monnaie contenant un louis de 20 fr.

Heureusement pour la pauvre fille, un gendarme qui passait, ramassa le porte-monnaie et le remit à la servante, dont la joie, on le juge, a été grande.

Voleur volé. — Eloy Glorieux, 20 ans, fondeur, demeurant avec ses parents 273, rue de l'Alma, à Roubaix, louait il y a quelques jours, à M. Cambieu, fabricant de vélos, une bicyclette, puis allait à Lille et venait à Paris pour visiter l'Exposition.

A Paris, il vendit 70 francs la bicyclette et visita la capitale, mais il se fit voler ses quelques sous. Il erra trois jours dans Paris et hier, mourant de faim, il vint se constituer prisonnier chez M. Nadaud, commissaire de police.

On télégraphia à la famille de Glorieux qui répondit qu'elle se désintéresserait. M. Cambieu, et envoya l'argent. Eloy est parti ce soir pour Roubaix.

Chute grave. — Un accident s'est produit vendredi matin, à sept heures, à l'angle de la rue du Coq Français et de la rue Decrême. Une dame d'une cinquantaine d'années, Léonie Ducoulambier, a fait une chute si malheureuse en descendant le trottoir, qu'elle s'est fracturé le bras gauche. Relevée par des passants témoins de l'accident, elle a reçu les premiers soins dans une maison voisine, puis elle a été reconduite, en voiture, à son domicile, à Lannoy.

Une agression nocturne suivie de vol. — Un peigneur, Pierre Neyrincke, âgé de 27 ans, demeurant rue d'Oran, 250, passait dans le parc de Barbieux, la nuit de jeudi à vendredi, vers 11 heures. Arrivé près du kiosque il fut attaqué par trois hommes et deux femmes qui le terrassèrent et lui enlevèrent son porte-monnaie avec les 200 francs qu'il contenait. Pierre Neyrincke n'a pu que porter plainte au commissariat de police du 2e arrondissement.

Les rentes des travailleurs. — Le 27 juin un accident est survenu chez François Chantry, rue Newcomen.

Le nommé Delgrange Louis, plafonneur, âgé de 18 ans, demeurant rue de Leu e, a reçu de la chaux dans l'œil droit en blanchissant un mur.

Le docteur Delecroullière a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Le 28 juin, un accident est survenu chez Louis Derville et Cie, rue de l'Alma.

Le nommé Jean-Baptiste Petit, dresseur, âgé de 30 ans, demeurant rue du Blanc-Seau, 221, à Tourcoing, s'est fait prendre l'extrémité du pouce de la main droite d'une petite tresseuse.

Le docteur Derville a déclaré 15 à 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Jean Lanux, rue de l'Alma, 17.

Le nommé Naels Joseph, maréchal-ferrant âgé de 21 ans, demeurant rue de l'Alma, 67, a reçu un coup de pied de cheval sur le genou.

Le docteur Labbe a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Banquet du 14 juillet. — La Section roubaisienne de la Ligue des Droits de l'Homme désireuse de rassembler, à l'occasion du 14 juillet, tous les vrais républicains, sans distinction d'épithèthes ou de fractions politiques, organise un banquet fraternel qui aura lieu le vendredi 13 juillet, à 7 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel Ferraille.

Le coût du banquet est fixé à 3 fr. 50.

Les inscriptions sont reçues au local de la Ligue, chez M. Félicien Ouvry, 45, rue du Chemin-de-Fer, jusqu'au mercredi 11 juillet.

FIN de SAISON aux GALERIES LILLOISES

Prix **très bas** pour tenter les acheteuses de permettre de solder rapidement tous les modèles de **chapeaux** et de **confection pour dames** existant encore dans ces rayons.

Théâtres et Concerts

Concerts. — Voici le programme des concerts publics qui seront offerts par la fanfare Delattre, le dimanche 1er juillet, au Parc de Barbieux, de 5 à 7 heures du soir, et le jeudi 5 courant, Place de la Liberté, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir.

Première Partie. — 1. Allegro militaire, de Signard. — 2. Les Grandes Manœuvres, fantaisie militaire : a. Départ et chanson de route (Paroles de M. E. d'Hoogle) ; d. Halte, Repos avant la Bataille ; c. La Bataille, de G. Guillemout.

3° Souvenir d'une valse, de Gillard.

Seconde partie. — 1° Polka pour piston, par M. G. Bauwens, de Gérin. — 2° Grand air varié, de Stappen. — 3° Le Trésor des Incas, ouverture, de Hodman.

Fête de bienfaisance. — Nous rappelons que le tirage de la tombola organisée au profit des Elèves nécessiteux de l'Ecole de la rue Fermaux, est fixé au dimanche 8 courant.

A cette occasion, une Fête-Concert sera donnée dans la salle principale de l'ancien collège, rue du Collège, à 3 h. 1/2 précises.

On aura le plaisir d'y entendre la Philarmonique du Jean Ghislain, l'Orphéon de l'Ecole et des Artistes du plus haut mérite.

Nous ne saurions trop engager nos Lecteurs à assister à cette fête de bienfaisance du quartier Jean Ghislain.

Le prix d'entrée, d'ailleurs, sera des plus modiques : 20 centimes, en échange desquels on recevra 2 billets de tombola permettant de gagner le gros lot de cent francs ou quelque autre des 138 beaux lots exposés chez M. Théo Py, tapissier, 82, rue de l'Ommelet. Apportons notre sympathique obole à cette œuvre de charité et nos meilleurs encouragements aux organisateurs et aux membres de l'Association des anciens élèves.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La section roubaisienne se réunira en assemblée générale, mercredi prochain, 4 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, au local « La Paix ».

Les secrétaires de groupes sont priés de convoquer leurs membres à cette réunion.

COMITÉ EXÉCUTIF. — Le Comité exécutif se réunira, mardi soir, à 8 h. 1/2, au local « La Paix ».

11e, 12e et 13e SECTION. — Réunion des 3 sections aujourd'hui dimanche à 5 heures de l'après-midi, estaminet Henri Carré, angle rues Dombasles et Turgot.

LIBRE PENSÉE, « NI DIEU NI MAITRE ». — Aujourd'hui dimanche à 7 h. 1/2 du soir, réunion mensuelle de la Société, estaminet H. Carrette, rue de l'Alma, 104.

TRIBUNE PUBLIQUE

LA QUESTION DU MARCHÉ A TERME

Monsieur le rédacteur du journal l'*Egalité*.

Puisque nous sommes sur la discussion des marchés à terme, je me permettrai de vous demander de vouloir bien insérer dans votre journal les quelques observations suivantes :

A propos de messieurs les courtiers jurés. — Ces messieurs lors de l'installation de la caisse de liquidation ont fait un contrat avec cette dernière, pour limiter le nombre de courtiers qui pourraient être admis à faire inscrire les opérations de Bourse.

Pourquoi cette injustice ?

Vous savez très bien que tout homme honorable peut se faire nommer courtier-JURÉ moyennant un versement de *deux mille francs*, mais à quoi bon, si après avoir été nommé courtier-assermenté, il ne peut être admis à la caisse de liquidation ? A quoi donc lui servira-t-il de débourser *deux mille francs* si, en effet, s'il ne peut en profiter ?

Absolument à rien n'est-ce pas. Il faut le déclarer franchement : ces messieurs ont agi comme certains hommes politiques qui ont toujours pour devise : Tout pour moi, rien pour les autres.

Un courtier ne faisant pas de terme.

D'autre part, on lit dans le journal de M. Motte le défenseur du marché à terme, l'intéressante lettre qui suit :

Paris, le 29 juin 1900.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je lis dans le *Journal de Roubaix* une lettre signée : Chambres Syndicales de Roubaix-Tourcoing. Permettez-moi d'y répondre ces quelques lignes.

Cette lettre peut être à la fois ironique et méchante, j'en suis étonné, quoique je le comprenne et l'excuse.

Lorsque l'on parle des courtiers, il est évident que j'entends non les courtiers-jurés, mais bien les courtiers qui ont la place et n'ont rien de commun avec le marché à terme.

Quant à l'appréciation touchant la Chambre de Commerce, pour moi, la faire puisque les Chambres Syndicales reconnaissent que cela ne les regarde pas.

Je me contenterai de la redire et que je suis parfaitement d'accord avec elle en ce qui concerne les abus créés du marché à terme ; seuls les moyens de suppression ces abus ne sont pas les mêmes pour tous. La majorité veut encore une fois tâter de la réglementation, la minorité veut la suppression pure et simple.

Je ne vois nullement en quoi, dans une pareille question de gravité, j'aurais pu manquer de correction envers mes collègues, ce que d'ailleurs je regretterais beaucoup si cela était vrai. Je considère comme un grand honneur de faire partie de la Chambre de Commerce, mais il y a aussi des questions qui priment tout. Celle-ci en est une où l'on doit laisser à visage découvert.

Faites donc un referendum Messieurs, qui êtes partisans du marché à terme et si tout le monde a le courage de son opinion, nous verrons quel est le sentiment du pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes bien sincères salutations.

Ch. POLLET.

Voir à la 2me page la mise en vente de coupons du Palais des Nouveautés.

LE ROI DES CAFÉS

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 68, rue de Epeule, et 295, rue des Arts, Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 30 Juin 1900

NAISSANCES. — Robert Ternier, boulevard de Paris 58. — Yvonne Desimpret, rue de la Paix, 61. — André Vanquathem, rue Blanchemaille, 34. — Eugénie Belin, rue du Fresnoy, cour Olivier, 3. — Angèle Lerisson, rue Decrême, 1..1. — Albert Gautiers, rue de l'Alma, fort Frasez 1.. — Gaston Saget, rue d'Anzin 52. — Lucienne Delmotte, boulevard de Cambrai. — Léon Buron, boulevard de Cambrai. — René Meyer, rue Vauban, cour Prouvost... — Julien Brasme, rue Blanchemaille. — Henriette B... id. — Fernande D...arge, id. — Eléonore Vaillant, id. — Gustave Clerion, id. — Lucien D...ne, id.

DÉCÈS. — Antoinette Vanderlinden, 48 ans, rue du Congo, 6. — Félix Roggé, 35 ans, rue Blanchemaille. — ... 55 ans, rue du Fresnoy, 25. — Flore Delesalle, 51 ans, rue Blanchemaille. — Léonard De..., 77 ans, rue de Maubeuge, 27. — Jean-Baptiste Bon..., ... rue Nouvel... — Pierre Lorthioir, 37 ans, rue de Lannoy, 476.

SAVON PARIS-MÉNAGE

POUR LE LINGE

Ce produit donne de si bons résultats, qu'il est préféré aux autres pour les lessives.

Sa fabrication journalière atteint cent mille pains.

PARIS-MÉNAGE est antiseptique,
Ne contient aucun mordant,
Mousse comme du lait,
Nettoie le linge à fond.

Les bonnes ménagères emploient toutes PARIS-MÉNAGE, reconnu le meilleur des savons pour linge.

VICTOR VAISSIER, créateur des Savons-du Congo

Lire aux réclames, 2e page, la liste des vendeurs du savon Paris-Ménage.

TOURCOING

Les rentes des travailleurs. — Un accident est survenu chez Paul Jonglez, filateur, rue de la Blanche-Porte.

Le nommé Vanhabost Albert, âgé de 22 ans, rattacheur, a été blessé à l'index gauche, par un coup de crochet, en dégorgeant.

Le docteur Playoust a prescrit huit jours de repos.

Grande fête de nuit. — Dimanche 8 juillet, à huit heures et demie, dans les jardins de la rue de Gand, concert offert par la Musique municipale à ses membres honoraires, avec le bienveillant concours de la Société nationale des orphéonistes Cricks-Sicks.

Le jardin sera brillamment éclairé.

Bien que les aménagements qui doivent transformer le parc ne soient pas encore terminés, les invités pourront passer une soirée superbe.

En cas de mauvais temps, le concert se donnera dans la cour d'honneur de l'hôtel de ville.

Les personnes ne faisant pas partie de la société pourront se procurer des cartes d'entrée moyennant un franc.

Concert public. — La Grande Fanfare, sous la direction de M. Mager père, exécutera aujourd'hui dimanche, 1er juillet, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

Nos Petits Troupiers, allegro militaire, Georges Auvray. — Le Retour au Pays, ouverture, F. Mendelsohn. — Marche grecque, Louis Ganne. — Fantaisie dramatique sur les Huguenots, Meyerbeer. — Sans Cervelle, polka, Georges Auvray.

Jeux de boules à la platine. — Aujourd'hui dimanche de très beaux jambons seront joués chez M. Frédéric Dececk, rue Auber, 404. La mise sera de 0,30 c. Bouloire ouverte.

Egalement aujourd'hui, grand jeu de boule chez Egels Emile rue des Cinq Voies, 102 en face de l'église St-Louis, 100 francs de prix en espèces. Mise 30 centimes. Jeu de boule couvert.

Dimanche 8 juillet 1900. De très beaux jambons seront joués chez Caliens Delplanque, rue de Gand, 73, estaminet de la Poule Blanche. Mise 0,30 c. Bouloire couverte.

Dimanche 29 juillet de très bons jambons seront joués chez la veuve Quevron, rue du Flocon, 108. — Mise : 0,30 c.

Dimanche 29 juillet, chez Deschamps, ancien cabaret Fidèle Barbieux, rue des Piats, 225, grand jeu de boule, 350 fr. de prix en espèces répartis en 8 prix. Mise 0,50 c. — Il y aura des boules de Roubaix.

Nouveau jeu de boule. — Ouverture de la bouloire Fin-de-Siècle, rue Blanche-Porte, 108, chez Léon Vandenbulcke dit du Gaz « Au Nouveau-Monde », aujourd'hui à 4 heures du soir.

NOMMONS UN ROI

Gambrinus fut roi de la bière ;
De nos jours, s'il fallait nommer
Un roi des parfums, c'est Vaissier
Que choisirait la terre entière.

J. Doucette, au créateur des savons du Congo.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Accident du travail. — En culbutant un *tonneau sur route rempli d'eau, le nommé* Vandeputte Gustave, 42 ans, ouvrier au gaz, rue de la Plaine, a eu le doigt médius de la main droite entre le tonneau et le bâti. Le docteur Delanuoy a prescrit huit jours de repos.

Fabrication clandestine. — Depuis une vingtaine de jours, un couple était venu habiter rue du Gaz, l'homme avait été impliqué dans une affaire clandestine d'allumettes phosphorées, mais, dit-on, on n'avait pu trouver le lieu où gisait la boîte à malice, c'est-à-dire le magasin à phosphore.

Hier matin, une escouade d'employés des droits réunis se présentait au lieu sus-désigné et après des recherches finit par découvrir enfoui dans le jardin un récipient contenant une quantité de phosphore qui fut saisie.

Nous n'avons pu en savoir davantage, les employés des indirectes et les personnes qui les ont assistés restant boutonnées jusqu'au menton. Bah ! on arrivera à savoir...

WASQUEHAL. — **La débâcle réactionnaire.** — Les cléricaux se pourvoient, paraît-il, devant le Conseil d'Etat, contre la décision du Conseil de Préfecture. Ils n'ont pas le moindre espoir de réussir, mais ils cherchent uniquement gagner du temps.

Ce n'est pas très loyal. Mais, des cléricaux une attitude loyale serait extraordinaire.

WATTRELOS. — **Enfant phénomène.** — Hier, dans la rue Carnot, près du passage à niveau, en son domicile, Mme Daniel Alfred a donné le jour à un enfant du sexe masculin, venu à terme et très vigoureux, qui, à la place de bras, a deux nageoires comme les phoques.

L'une a néanmoins trois doigts et l'autre quatre doigts à peine esquissés.

Etat-civil. — Du 30 juin. — *Naissances.* — Herman Beter..., (Labouroux). — Clémentine Caillier (Beaulieu). — Fernand Barbieux (r. Dubrulle).

LYS-LEZ-LANNOY. — **Parti ouvrier français.** — Les membres du groupe « l'Avant-Garde », sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui se tiendra le mercredi 4 juillet, à 8 heures du soir, au local habituel.

Ordre du jour : Distribution des cartes ; Recettes des cotisations ; Rapport des Délégués des sections ; Renseignements sur l'état civil et militaires des adhérents ; Réponse du Comité fédéral sur la question de l'ancienne organisation ; Réception de nouveaux adhérents ; Questions diverses.

Vu l'importance de cette réunion la présence de tous les membres est nécessaire. Heure militaire.

TOUFFLERS. — **La fraude.** — Deux douaniers de service à la ferme Roussel ont arrêté un inguceur, Alphonse Deblauw, âgé de 15 ans, demeurant rue du Tilleul, à Roubaix. Il était porteur d'allumettes de provenance étrangère pour une valeur de 10 francs.

HEM. — **Exploits de gamins.** — Les jeunes Pollart Henri et Ernest, âgés de 11 et 9 ans, habitant le hameau du Calvaire, ont pénétré chez M. Achille Castel, fermier, et se sont emparé d'un morceau de lard.

Convocations. — Les membres de la Société des Intimes du Faubourg sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 2 juillet, à 8 heures 1/2 du soir, au local habituel.

Ordre du jour : Cotisations mensuelles ; lecture des décisions prises à la dernière séance ; questions du règlement ; propositions diverses.

SAILLY. — **La fraude.** — Le sous-brigadier des douanes Victor Morivas et le préposé Jules Reseigne, de service aux meules Bouchery, ont arrêté vendredi, vers midi, un journalier, Edmond Berthe, âgé de 20 ans, demeurant à Roubaix, boulevard Beaurepaire.

Berthe était porteur de marchandises de provenance étrangère d'une valeur de 30 fr.

LANNOY. — **Concert.** — Les Enfants de la Lyre de Wattrelos, donneront un concert dimanche 8 juillet prochain, sur la grand' place.

La musique municipale et la Société l'Orphéon les recevront à la gare à 5 h. 1/2.

MOUVAUX. — **Ducasse du quartier des Francs.** — Comme nous l'avons annoncé, c'est dimanche prochain 8 juillet qu'aura lieu la 1re ducasse du quartier des Francs. Divers jeux sont organisés dans tous les cabarets.

Voici d'ailleurs le programme de la fête :

Dimanche 8 juillet

A 6 heures du matin, chez M. Armand Verfaille, rue Jean-Bart, grand concours de pinsons.

A 3 heures du soir, concert donné par la sociétés des trompettes : « La Revanche ».

A 4 heures, carrousel en vélo. Inscription chez M. Barbion-Frenoy, cabaretier, rue Gambetta.

A 5 heures du matin, concert donné par la Musique municipale.

Lundi 9 juillet

A 4 heures du matin, grande braderie.

A 2 heures du soir, jeu de boules pour femmes chez M. Coupain.

A 6 heures, jeux divers, don de 100 fr. de la municipalité.

Mardi 10 juillet

A 6 heures du soir, massacre de coqs chez M. Loridant.

A 9 heures du soir, retraite aux flambeaux.

La commission invite les habitants à pavoiser leurs demeures et informe le public qu'un bal populaire aura lieu le samedi 14.

Etat-civil du 18 au 30 juin. — *Naissances.* — Dhalluin Julien, rue Gambetta, 77. — Potier Georges, rue Vauban, 290. — Fouquenoit Albert, rue Faidherbe, 2 9. — Delmotte Louis, rue de Lille, 818. — Bonte Jean-Baptiste, rue Basse. — Couvreur Charles, rue des Mollesbriques.

Décès. — Roussel Appolinaire, 62 ans 9 mois 13 jours, rue Pasteur. — Forster Bertha, 37 ans 3 mois 22 jours, rue Mirabeau.

DOCTEUR MERLER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.

Mardis et jeudis, de 2 heures à 4 heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Vaccination et revaccination gratuite tous les dimanches de 10 heures à 11 heures.

MOKATINE PAR-...

LE NORD

LILLE

LES FÊTES DE LA MUSE

Au Jardin artistique

Voici le programme des fêtes organisées par le comité du quartier de la rue du Long-Pot, au Jardin artistique, rue du Long-Pot, 72, à Fives-Lille, en l'honneur de la Muse lilloise et de ses demoiselles d'honneur et au profit de l'œuvre des enfants tuberculeux.

Dimanche 1er juillet 1900, à partir de 2 heures, entrée gratuite à l'exposition des tableaux en salle faits par Mme Denys et parmi lesquels figureront les portraits de la Muse en grandeur naturelle.

A 9 heures du soir réception de la Muse, de ses demoiselles d'honneur et des autorités.

Punch aux invités et remise des cadeaux offerts à la Muse par les habitants du quartier.

Illumination féerique des jardins, feu d'artifice, ballons, etc., etc.

Bal champêtre à grand orchestre. Ouverture du Bal par la Muse.

Prix d'Entrée : Cinquante centimes.

Un mauvais compagnon. — Un sieur Castra Spéra, tourneur en cuivre, 105, rue du Long-Pot, s'était enivré avec un compagnon nommé Poulain, demeurant 8, rue du Commerce.

Une fois saoûl il lui prit la fantaisie de rosser son copain et de lui voler une somme de 7 fr. 30.

Castra a été arrêté puis laissé en liberté, le plaignant s'étant ensuite désisté.

Vol de linge. — Toujours et toujours les vols à la cuvelle. Cette fois c'est Mme Demol, rue Newton, cour Vandromme qui a été victime de professionnels inconnus contre qui procès-verbal a été dressé.

Un cheval effrayé. — Vendredi soir, vers 4 heures M. Bouchery demeurant 13, rue Gambetta, passait au Mont-de-Terre conduisant une voiture attelée d'un cheval, lorsque celui-ci ayant été effrayé par un train se jeta par dessus le garde-fou dont une barre fut tordue.

Il n'y a eu heureusement aucun accident de personne.

Arrestations. — Alphonse Clarisse, 24 ans, sans domicile, déserteur depuis plusieurs mois du 2e régiment d'artillerie, a été arrêté et remis à l'autorité militaire.

— Ignace Lambre, 55 ans, journalier, sans domicile fixe, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion. Cet individu est, en outre, soupçonné d'un audacieux vol avec effraction, commis en plein jour la semaine dernière à l'église de la Madeleine.

En effet, Lambre était surpris hier par un agent de sûreté au moment où il essayait de vendre sur la place Nouvelle-Aventure des vases en vermeil, calices, ciboires, etc.

Interrogé sur la provenance de ces objets, il répondit qu'il les avait trouvés contenus dans un paquet sur la route de Marcq.

Cette réponse parût suspecte à M. Boillerault, qui interrogea longuement l'individu sans réussir d'ailleurs à lui arracher aucune réponse.

Mais le chef de la sûreté avait prévenu M. Huin, commissaire de police de la Madeleine qui compara les chaussures de l'inculpé aux empreintes laissées sur un banc de velours par un des deux voleurs de l'église. Or il se trouva que les chaussures correspondaient exactement aux empreintes. Quelques détails caractéristiques enlevaient tout doute. Cependant, *même* devant l'évidence Lambre a continué de nier.

Ainsi que nous le disons ci-dessus, les voleurs étaient deux car on a trouvé sur le banc quatre empreintes dont deux plus petites. Ces cambrioleurs, bien qu'audacieux, puisqu'ils ont opéré en plein jour et pendant qu'un vicaire se trouvait dans l'église ont cependant été peu malins. En effet, ils avaient déjà préparé des colis contenant des vases d'argent massif pour une valeur de 5.000 fr. environ, quand jugeant sans doute que c'était trop lourd pour n'être pas du toc, ils se rabattirent sur les menus vases d'une valeur moindre croyant au contraire avoir mis la main sur les objets les plus précieux.

L'enquête continue.

Association symphonique. — Lundi 2 juillet 1900, concert gratuit, programme, 1re partie. — 1. Marche de la *Princesse Polichinelle*. Audray. — Ouverture de Zampa, Hérold. — 3. Madrid, Paris, Vienne, valse, Tellane. — 4. L'Arlésienne, fantaisie, Javan. — 2me partie. — 1. Divertissement Espagnol Desormes. — 2. Sourire d'enfant, mazurka. L. André. — 3. Les Fauvettes, polka pour 2 petites flûtes, solistes MM. Bondues et Senailles Touquet. — 4. Grande vitesse, galop, Waldteufel.

Jeudi 5 juillet, concert extraordinaire avec le concours de M. Vaunel, comique des concerts de Paris.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — **Union athlétique du Lycée.** — Voici le résultat de la fête sportive qui a eu lieu à la Société des Sports de Douai :

Tandem. — 20 kilomètres. — Seniors, championnat : Antony Aug., 1er prix Wallarte. Juniors. — Antony Ferrare, Sauvage, Lionde.

Record du kilomètre. — Seniors, Defossez. Juniors, Sauvage.

Tennis. — Seniors. — Lefebvre, Senglin, Charlet, Larose.

Juniors. — Favier, Savreux, course vitesse, 100 mètres.

Seniors. — Lefebvre, Renord, Devillers, Larose.

Juniors. — Frappart, Couey, Huré, Copin.

Course-Haies, 110 mètres. — Seniors. — Larose, Lefebvre et Renard ex-æquo. — Juniors, Coney, Joly.

Course 400 mètres plats. — Seniors. — Bachellier, Grossin, Charlet. — Juniors. — Sauvage, Kotz, Couey.

Carrousel. — 1° Charlet ; 2° Damiens.

Course de cerceaux. — Prix d'honneur, Caudron, Duporge, Waast, Obry, — Prix Deprez, Lenne, Lefebvre, Savreux.

C'est à sept heures qu'a eu lieu la distribution des prix que nous venons de détailler.

Les Mélomanes douaisiens. — La société chorale « Les Mélomanes douaisiens » prendra part le dimanche 5 août prochain, au grand concours international de Levallois-Perret (Seine) où elle s'est fait inscrire en deuxième division avec 35 exécutants.

La société donnera une audition publique des chœurs qu'elle doit chanter à ce concours.

Bonne chance à cette artistique société qui a déjà fait ses preuves devant le public douaisiens.

FLINES-LES-RACHES. — **Fête.** — Aujourd'hui dimanche 1er juillet s'ouvre la fête du hameau de Montreuil.

Entre autres attractions figure un grand concert qui aura lieu vers 4 heures du soir.

PAS-DE-CALAIS

INCIDENT ÉLECTORAL A MARLES

Dimanche dernier, on votait à Marles pour l'élection des membres du Conseil d'administration de la caisse de secours mutuels des mineurs de Marles. Les opérations s'accomplissaient dans la grande salle de la mairie.

Mais M. le Maire, Jules Breuvart ayant été *informé* que plus de vingt porions et employés de la mine garnissaient la salle de scrutin, s'y rendit en compagnie du garde-champêtre et pria tous les électeurs étrangers de sortir. Il y eut alors, paraît-il, un membre du bureau qui apostropha injurieusement le maire.

Plainte a été déposée sur la demande expresse du Conseil municipal de Marles.

CALAIS. — **Un enfant noyé.** — Un enfant d'une douzaine d'années, nommé Théodore Vancutsem, demeurant route de Boulogne 38, était allé avec plusieurs camarades à la pêche aux crabes au dit Bassin des Chasses, situé aux Barraques, lorsque, par suite d'un faux pas, il glissa le long de la berge et tomba à l'eau où il se noya.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

La chambre des mises en accusations vient de renvoyer devant le jury l'affaire suivante :

Attentat à la pudeur à Tourcoing. — Auguste Packeu, âgé de 50 ans, né à Cortenrack (Belgique), infirmier à l'Hôpital-Général de Tourcoing.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 juin 1900

L'AFFAIRE DE CHANTAGE DE TOURCOING

Le tribunal a rendu son jugement dans cette affaire et s'est montré légitimement sévère en infligeant à Joseph Roux quatre ans de prison et 200 francs d'amende et à Gustave Georges Garcia cinq ans de prison et 300 francs d'amende.

Affaires diverses. — Emile Vainneirhaeghe, 30 ans, domestique à Wasquehal, coup de couteau à Léonie Verhaeghe, 6 mois.

Charlotte Laurent, femme Hernu, 47 ans, représentant de commerce à Roubaix pour détournements s'élevant à 8035 fr. au préjudice d'une maison de vente à crédit du parvis Saint-Maurice à Lille, un an de prison.

Gilles Loockx, 65 ans, veilleur de nuit à Roubaix, pour coups de revolver à Emile Schreperel, sans intention de blesser, 3 mois.

Louis Hennebelle, 33 ans, tisseur à Armentières, pour coups à son enfant âgé de 3 ans, 3 mois et 50 francs.

N° 349

Tous les matins je toussais et je crachais sans arrêt pendant une demi heure ; je me croyais poitrinaire. En huit jours, vos **Pilules du Dr Somer** ont produit sur moi un vrai miracle. Vous m'avez sauvé la vie. Z. L. à R. (Loire). Le flacon 2 fr. franco. Boyaval, pharmacien, à Roubaix (Nord). Toutes pharmacies Lille : Gobert, 26, r. Esquermoise.

PARIS-MÉNAGE

se vend à ROUBAIX, chez

M. Hector Desfontaines, Grande Place, 25.
M. Morelle Scarceriaux et Sœur, Grande Rue, 5.
M. Santerne, épicerie Moderne, rue de la Gare, 112.
M. Delannoy Edouard, rue Descartes, 49.
Mme Veuve Guequière, rue de Cartigny.
Mmes Bourgois sœurs, rue de Lille, 209.
Mlle Goulin Irma, rue de Lannoy.
Mme Veuve Cornille, rue du Tilleul, 208.
M. Leclercq Edouard, rue du Tilleul, 177.
M. Jules Grouillon, boulevard de Metz, 96.
M. Benagie Emile, rue Nain, 14.
M. Pauchet Arthur, rue Archimède, 85.
M. Cuvelier Fidèle, rue de Tunis.
M. Basselard Léon, rue de Mouvaux, 91.
M. Beuscart Achille, rue de l'Alma, 223.
M. Trevelin, rue Pierre de Roubaix, 57.
M. Snauwaert, rue des Longues-haies, 184.
M. Gruet, angle des rues Soubise et Rohan.
M. Dhalluin, rue de Wasquehal, 9.
M. Lepienne, rue de l'Epeule, ...
M. Delberghe, rue de l'Epeule, 10..
M. Lamacq, rue de France, 147.
M. Boelens Victor, rue des Arts, 197.
M. L...eon s..., rue de l'Ommelet, ..
M. Voitout Vanderts, rue du Tilleul, 257 bis.

A TOURCOING, CHEZ

M. Santerre, épicerie centrale, rue St-Jacques, 48.
M. Ravelinghien, rue du Haze, 67.
M. Lepers-Rousseau, rue d'Anvers, 33.
M. Leman Edouard, rue des Cinq Voies.
M. Delcambre Fortuné, rue des Poutrains, 144.
M. Simar Léon, rue Houchard, 77.
M. Drauz Arthur, rue de Belfort, 28.
M. Pennequin Albert, rue des Piats, 203.
M. Legrand Cyrille, rue Fin de la Guerre, 203.
M. Franchomme-Vanneste, rue Brun Pain.
M. Desrousseaux Delmecque, rue de Gand, 100.
M. Legrand Moïse, rue Fénelon, 12.
M. Alfred Piat, rue des Phalempins, 136.
Mlle Pottier, rue du Midi, 26.
M. Legrand Dhalluin, rue de Roncq.
M. Delcroix-Paez, rue de la Bellevue, 100.
M. Delannoy-Carrette, rue de la Latte, 209.

AU BLANC-SEAU

M. Florin-Lavergne, rue Deregnaucourt, 28.
M. Gerroutre, rue Lhomond, 3.
M. Van Vlassembrouckes, rue Claude Bernard.
M. Carrier Constant, rue de Mouvaux.
M. ... Vanderr, rue Molière.
M. Delphin, rue Deregnaucour.

A CROIX, CHEZ

M. Ruysekaert, rue Kléber.
M. Bodin, rues Gambetta et de la Ruelle.
M. Allegaert, rue du Petit Boutique.
M. Renard Emile, rue de Thionville.
M. Leman Gons..., à l'Allumette.
Mlle Wuillie, rue des ... à l'Allumette.
M. Leclercq, rue de l'Industrie, Wattrelos.
M. Wagnon Henri, aux Trois Baudets, Hem.
M. Debrille-Delcourt, au Crochet Croix-Blanche.

A RONCQ, CHEZ

M. Cousin Jules à la Pla...
M. Deville Adolphe au D... Bert.

A WASQUEHAL

M. Verschaeve, rue Sigfredt, Planche au Riez.
M. Duforest-Catteau, rue du Riez.

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 30 juin

ALCOOLS	30	29
Cour.	34 75	35 85
Proch.	35 00	35 25
J.-A.	35 25	35 25
4 der.	34 75	34 50
BLÉS		
Cour.	20 76	20 70
Proch.	21 00	20 95
J.-A.	21 25	21 15
4 nov.	00 00	00 00
SEIGLES		
Cour.	15 00	15 00
Proch.	15 00	15 00
J.-A.	15 25	15 25
4 der.	15 25	15 25
4 nov.	00 00	00 00

AVOINES	30	29
Cour.	17 05	17 55
Proch.	17 25	17 50
J.-A.	17 25	17 50
4 der.	16 65	16 60
4 nov.	00 00	00 00
LIN		
Cour.	79 75	79 00
Proch.	78 25	78 25
J.-A.	77 50	77 25
4 der.	72 50	72 50
COLZA		
Cour.	65 50	66 00
Proch.	65 50	65 50
J.-A.	65 50	65 50
4 der.	64 50	64 50

FARINES	30	29
Cour.	23 25	23 20
Proch.	28 00	28 00
J.-A.	23 [illegible]	23 00
4 der.	2[illegible] 05	23 90
4 nov.	00 00	00 00
Corbeil	31 00	
SUCRES		
Cour.	34 25	[illegible]
Proch.	34 12	35 75
J.-A.	34 25	35 62
4 oct.	28 [illegible]	28 [illegible]
4 oct.	00 00	00 00
Roux	32 50 à 33 25	
Raf.	105 00 à 105 50	
Cr...	0.00	

Le Gérant, Jean PIOPERS.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
28, rue de Fives, 28